Communiqué de l'administrateur délégué

lors de l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008

à l'occasion de son départ

J'avais pris ma retraite en tant qu'administrateur délégué de la Compagnie Financière de Neufcour au 31 décembre 1999.

A la demande du conseil d'administration, vu la dégradation de la situation financière du groupe Neufcour au 31/12/2003, j'ai repris la responsabilité du groupe au 1^{er} janvier 2004.

La situation financière de Neufcour consolidée était au 31/12/2003 la suivante : perte : 384.000 €, endettement bancaire 274.000 € et trésorerie 46.000 €.

Au 31/12/2007, le résultat consolidé est de + 518.000 €, l'endettement bancaire de 8.000 € (leasing voiture) et la trésorerie positive de 1.180.000 €.

Aucun nouveau lotissement n'avait été développé au cours des années 2000, 2001, 2002 et 2003.

L'année 2004 fut une année de transition pour remettre la machine en route et en 2005, un permis de lotir au Champ de Beyne III a été accordé pour 9 parcelles.

En 2006, le permis de lotir à Xhendelesse a été accordé pour 28 parcelles.

En 2007, le permis de lotir du Beau Site à Chênée accordé pour 30 parcelles et le permis d'urbanisme pour la construction de 15 habitations mitoyennes à Flémalle sont entrés dans le pipe line.

Le montant des ventes en 2000, 2001 et 2002 provient essentiellement du lotissement Champ de Beyne II qui avait été autorisé en 1999, la vente du domaine de Sainte-Anne et un rez-de-chaussée commercial du Quai Mativa à Liège.

En 2003, seuls les appartements rue Grétry à Liège ont été vendus pour 112.927 €.

Les lotissements ont repris en 2005 : vente des parcelles du lotissement du Champ de Beyne III pour 704.358 €.

En 2007, le lotissement des Xhawirs à Xhendelesse et des terrains du lotissement du Beau Site à Chênée ont été vendus pour 2.037.047 €.

Je reprends pour la 2^e fois ma retraite définitive en laissant une société avec une équipe dynamique et de bons résultats qui se poursuivront dans l'avenir.

Noël Dessard